

## **Rencontre avec Monsieur le Préfet le 29 avril 2008**

La Section Nationale des Anciens Exploitants de la FNSEA a engagé une série d'actions pour demander le respect des engagements pris sur les retraites agricoles, particulièrement des agriculteurs retraités et des veuves. Ainsi une manifestation régionale a été organisée à DIJON le 28 avril et dans chaque département une délégation de la Section des Anciens conduite par la FDSEA a été reçue par le Préfet.

Dans notre département cette délégation a été conduite par Claude JORDA, Secrétaire Général de la FDSEA et Marcel DORANDEU président de la Section des Anciens. La délégation était composée de Pierre BANYULS (Espira de l'Agly), Henri ARPAJOU (Corneilla de la Rivière) et Jean Michel TRILLES (Baho). Jean Marie SERRE (Président de la MSA) n'a pu s'associer à la délégation.

Lors de cette rencontre la motion nationale présentant les principales revendications relatives à la retraite des agriculteurs a été présentée et commentée au Préfet.

Parallèlement à cette motion, les déclarations du Président de la République au salon de l'élevage d'abord (en date du 11 septembre 2008) et au 62<sup>ème</sup> congrès de la FNSEA à Nantes (en date du 3 avril 2008) ont été rappelées au Préfet. Ces déclarations émanant du premier personnage de l'Etat mettent l'accent sur les inégalités et les injustices des retraites agricoles et sur l'engagement de faire évoluer la situation.

Ensuite Monsieur le Préfet a invité les participants à s'exprimer pour présenter leur propre situation et pour traduire leur sentiment sur la réalité-terrain observée dans le monde rural.

Deux participants ont présenté au Préfet le relevé MSA de leur retraite agricole afin de prouver le faible revenu de cette dernière.

La situation départementale a fait l'objet d'une attention particulière notamment sur le montant insuffisant des retraites et sur les exclus de la RCO. Il a été fait état des difficultés qu'éprouvent les agriculteurs qui parviennent à l'âge de la retraite pour céder leur exploitation : absence quasi systématique de successeurs et d'éventuels fermiers. De plus le volume foncier de leur terre a diminué considérablement depuis quelques années. La vente étant souvent impossible. Cette situation empêche toute possibilité d'amélioration de la retraite agricole et nuit considérablement à l'équilibre environnemental de notre département (déprise agricole – accroissement des landes et des friches).

Les participants ont apprécié la qualité d'écoute de Monsieur le Préfet et l'intérêt qu'il porte à la retraite des anciens agriculteurs et à l'agriculture en général.

Il a d'ailleurs exprimé le souhait de maintenir le contact avec la représentation d'anciens qui a sollicité cet entretien.